



Patronat

polytronic

Schweizer Schiesssportverband
Fédération sportive suisse de tir
Federazione sportiva svizzera di tiro
Federaziun svizra dal sport da tir

Aux Présidents des Sociétés cantonales de tir et
des Sous-Fédération de la Fédération sportive
suisse de tir

Lucerne, en janvier 2007 MEI/BK

Championnat suisse des sections Fusil 300m / Pistolet 25m et 50m

Réservez maintenant pour le Concours annuel 2007 !

Madame, Monsieur,

Le Championnat suisse des sections (CSS) pour Fusil et Pistolet aborde déjà sa quinzième saison. Le CSS se déroule avec deux tours à domicile et une finale. Pour le Fusil 300m, le classement est effectué en quatre catégories et pour le Pistolet en deux champs; les résultats du premier tour à domicile sont pris en compte pour le classement général de la Compétition des sociétés de la FST, donc aussi pour le classement en catégorie.

Pour la prochaine saison, nous vous invitons chaleureusement à participer une nouvelle fois avec votre société à ce championnat intéressant.

Les sociétés qui participent pour la première fois ou qui souhaitent renouveler leur participation après une interruption, peuvent commander la documentation par téléphone auprès de la Centrale d'information CSS, RF Computer-Programming, compatibilités de tir, Bettenstr. 10, 8215 Hallau, au numéro de téléphone 052 681 50 03, Téléfax: 052 681 28 56 ou par email: rf.hallau@smile.ch.

Toutes les sociétés qui y ont participé l'an dernier recevront la documentation pour le premier tour à domicile au début du mois de mars.



Résumé des principales modifications du Règlement CSS, en vigueur dès 2007

Les domaines Fusil 300m et Pistolet 25/50m, jusqu'ici séparés, ont été réunis dans un seul et même règlement.

- Le calcul du nombre des résultats obligatoires et des résultats de sociétés est effectué selon le Règlement sur la Compétition des sociétés.
- Pour éviter les restrictions dans le temps de fonctionnement des installations de tir, les jours de tir autorisés seront doublés lors du deuxième tour à domicile.
- La finale doit être tirée avec le nombre minimal des résultats obligatoires par catégorie ou par champ.
- Le programme Pistolet 50m est réduit à 10 coups, tirés au coup par coup (15 auparavant). Le Pistolet 50m (Pistolet libre) est admis.

1^{er} Tour à domicile

Le concours débute avec le premier tour à domicile. Ce dernier est tiré avec un nombre libre de participants sur le stand de sa propre société et doit être achevé jusqu'au 15 juin 2007 pour être classé.

Les tireurs au pistolet ont la possibilité de disputer le concours sur les distances de 25 et 50m. Un seul et même tireur peut participer aux deux distances, mais ne peut tirer qu'avec sa société de base sur les distances de 25 et 50m, conformément à la carte de licence (membres multiples selon RTSp RG art. 67 et 71).

2^e Tour à domicile

Pour le deuxième tour à domicile, les sociétés les mieux classées par catégorie ou par champ sont qualifiées:

Fusil 300m	Catégorie 1: 100 sociétés	Catégorie 2: 80 sociétés
	Catégorie 3: 60 sociétés	Catégorie 4: 40 sociétés
Pistolet 25m et 50m	au min. 50 pour cent des sociétés les mieux classées dans chacun des champs	

Le deuxième tour est également tiré dans le stand de sa propre société, mais sous la surveillance d'une personne vérificatrice. Il débute le 1^{er} août et doit être achevé jusqu'au 15 sept 07.

Qualification pour la finale dans l'installation régionale de tir "Lostorf"/Buchs AG

La finale aura lieu le 20 octobre 2007, à Buchs AG et doit être tirée selon les Dispositions d'exécution pour la finale CSS.

Dans chacune des catégories, respectivement chacun des champs, le titre de Champion suisse sera décerné.

Sont qualifiés pour la finale au terme du deuxième tour

- Fusil 300m: les huit sociétés les mieux classées des catégories 1-4
- Pistolet: les huit sociétés les mieux classées des champs A et C
- Pistolet: les six sociétés les mieux classées des champs B et D.

Lors de la finale, le tireur au pistolet ne peut participer qu'avec une seule société et tirer que sur une seule distance.

Calendrier

Inscription: possible dès maintenant et jusqu'au 30 avril 2007

1^{er} tour à domicile: mars au 15 juin 2007 / 2^e tour à domicile: du 1^{er} août au 15 septembre 2007.

Frais

La taxe de participation s'élève à Fr. 12.- ; une taxe de société n'est pas prélevée. Un insigne-couronne ou une carte-couronne d'une valeur de Fr.10.- seront remis comme distinctions lors du premier tour à domicile. Le droit à une distinction sera accordé même si la société n'est pas classée.

Nous serions ravis, si vous vous décidiez d'y participer avec votre société et accueillerons volontiers votre inscription.

Avec nos cordiales salutations

FEDERATION SPORTIVE SUISSE DE TIR

Le Chef de la
Division Fusil 300m

Le chef de la
Division Pistolet

Le chef de ressort
CSS



R. Inauen



H. Sameli



Peter Meier